

Services en milieu rural

RNCP4919 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	330
Code(s) ROME	K2204, M1601, M1602, M1605, K1205
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Ministère chargé de l'agriculture

<http://www.agriculture.gouv.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Activités visées :

Le titulaire du bac pro « Services en milieu rural » est capable de réaliser les activités décrites ci-après.

1. Accueil, information, orientation :

- il accueille les usagers y compris par téléphone et adopte une attitude d'écoute active ;
- il reformule et approfondit la demande ;
- il évalue la nature des prestations attendues ;
- il propose une réponse et une information cohérentes et adaptées à la demande ;
- il accompagne l'utilisateur dans ses démarches et l'oriente éventuellement vers d'autres professionnels avec lesquels il travaille en réseau ;
- il assure le lien entre l'utilisateur et les orientations de la structure.

2. Intégration dans des réseaux, suivi de projets :

Acteur de réseaux locaux :

- il participe au repérage des attentes et à l'analyse des besoins des populations locales ;
- il participe à la mise en œuvre et au suivi de projets dans le cadre de l'environnement local, en matière de loisirs, santé, organisation de la prise en charge de populations ciblées, la relation à l'environnement et au patrimoine... ;
- il mobilise les ressources du territoire ;
- il participe à l'articulation des projets avec d'autres intervenants du réseau de partenaires locaux.

3. Logistique-organisation :

- il procède au nettoyage, rangement et vérification des différents matériels, équipements et produits utilisés,
- il planifie les actions à conduire et organise en autonomie ses journées de travail ;
- il assure la gestion administrative, comptable et commerciale relative à l'activité (plannings d'occupation de gîtes ruraux et tables d'hôtes, de centres d'accueil de personnes âgées, d'enfants, organisation de transports collectifs...) ;
- il rend compte de ses activités et participe au bilan des actions mises en œuvre ;

4. Communication et utilisation des techniques de l'information et de la communication :

- il collecte, organise et diffuse l'information utile aux clients et aux usagers en utilisant des supports de communication adaptés ;
- il contribue aux travaux rédactionnels de la structure (bulletins d'information...)
- il collecte et organise de l'information sur le patrimoine local ;

- il met à jour un site d'information local ;
- il accompagne les usagers dans l'utilisation des techniques de l'information et de la communication.

5. Intégration dans une organisation :

- il prend en compte les droits et devoirs liés à son emploi ainsi que le fonctionnement des instances permettant l'expression des personnes employées (comités d'entreprise, syndicats...) ;
- il peut gérer les tâches quotidiennes d'agents permanents ou occasionnels, stagiaires ou apprentis ;
- il participe à la vie sociale et professionnelle en :
 - situant son activité dans l'organisation générale de son secteur d'intervention,
 - identifiant les éléments du droit du travail qui organisent la vie professionnelle,
 - utilisant les différents documents de la vie professionnelle et sociale,
 - repérant ses possibilités en matière de formation professionnelle continue et en sollicitant son employeur pour les formations choisies ;
 - utilisant les techniques d'information et de communication.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Capacités attestées :

Capacités communes :

- être autonome dans ses démarches d'information et de communication, dans ses activités de lecture et d'écriture
- être capable de communiquer en langue étrangère oralement et par écrit, pour s'intégrer professionnellement et socialement et pour enrichir sa culture personnelle
- pratiquer des activités physiques et sportives et acquérir des savoirs et des connaissances susceptibles de faire évoluer les représentations, les comportements et les compétences
- le candidat est capable d'enrichir sa relation à l'environnement culturel par des approches multiples ouvertes aux différentes formes d'expression, de communication et à leurs applications sociales
- acquérir des repères géographiques, historiques et civiques permettant de s'intégrer au monde d'aujourd'hui
- acquérir des informations scientifiques et pratiques permettant de se prémunir contre les risques de transmission de certaines maladies et d'adopter des comportements pour la protection de la santé

Capacités professionnelles :

- être capable de résoudre des exercices et problèmes numériques, algébriques et statistiques, acquérir des notions fondamentales d'analyse, de géométrie, informatique
- à partir d'une meilleure connaissance du milieu rural dans sa diversité, appréhender les dynamiques territoriales pour agir au sein d'organisations contribuant au développement local
- acquérir des connaissances et mobiliser des compétences qui permettent une approche scientifique et technique raisonnée dans les domaines de l'alimentation, de la santé, de la préservation et de la valorisation de l'environnement et du cadre de vie en milieu rural dans une perspective de développement durable
- situer les organisations de services en milieu rural dans leur environnement dans une perspective d'insertion
- acquérir des connaissances et mobiliser des compétences permettant par une approche technologique, technique et concrète : d'identifier les besoins de l'utilisateur dans un contexte rural et de satisfaire aux besoins de l'utilisateur dans son environnement
- pratiquer de manière autonome les logiciels généraux dans le cadre professionnel
- se familiariser avec les divers métiers et pratiques professionnelles rencontrés au sein d'une organisation de services en milieu rural
- maîtriser une langue vivante pour communiquer dans un cadre professionnel lors d'échanges, en face à face ou à distance, avec des interlocuteurs étrangers
- concevoir et réaliser une action professionnelle en relation avec les situations décrites dans le référentiel professionnel

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur d'activité :

Le titulaire du Bac Pro Services en milieu rural exerce son activité dans une structure (association, collectivités locales, entreprises...) offrant un ou plusieurs services suivants :

- services de proximité,
- services à l'entreprise,

- animation des territoires,
- accueil, information, communication,
- services à la personne

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles :
- Profils accessibles :
- gestionnaire (centre d'accueil de personnes âgées, d'enfants...)
 - animateur touristique,
 - animateur culturel,
 - agent administratif
 - agent de services aux particuliers

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 197 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X60 — Agents d'accueil et d'information · tension 1/5 (Très faible) L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) T4X60 — Agents d'entretien de locaux · tension 3/5 (Modérée) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	157 407
Jugés difficiles à recruter	32 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X60 — Agents d'accueil et d'information L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) T4X60 — Agents d'entretien de locaux V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un enseignant-chercheur, est composé de professeurs de l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur de l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage, et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le

diplôme, employeurs et salariés.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP13905

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : portea.fr

<http://www.portea.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4919/>